

S. J., Richard, O. F. M., Québec ; Berchmans-Marie, O. F. M., Montréal ; G. Cloutier, représentant M. le curé Fafard, Saint-Joseph de Lévis ; J.-R. Gauthier, Petite Rivière Saint-François ; Ph. Tremblay, aumônier de l'Hospice Sainte-Anne ; J.-C. Tremblay, Sainte-Anne de Chicoutimi ; Edm. Côté, Baie Saint-Paul ; Messieurs les abbés Ths Côté et Joseph Renaud ; A. Gaudreault, curé de Saint-Placide ; G.-H. Gagnon, curé de Saint-Fulgence ; et les Révérendes Dames de la Congrégation.

Une foule nombreuse de bienfaiteurs et d'amis de la Communauté, venus de la Baie Saint-Paul, des paroisses voisines, de Québec, de Saint-Joseph de Lévis, se pressaient dans le chœur des religieuses, prouvant une fois de plus par leur présence leur sympathie à l'œuvre si belle que poursuivent les Petites-Franciscaines de Marie.

La bénédiction solennelle a été faite par Mgr Belley, délégué de Sa Grandeur Mgr Labrecque, et fut suivie d'une grand-messe en chant de Solesmes, exécuté par les étudiants franciscains du Couvent des Sacrés-Stigmates, de Québec. Mgr Belley officiait, assisté des Révérends O. Lavoie et J.-E. Lemieux. A l'évangile, le Révérend Père Richard, O. F. M., développa avec éloquence cette parole des Saints Livres :

« *Hic domus Dei est et porta cæli.* »

Cette superbe chapelle en style corinthien, est, au dire des connaisseurs, un des beaux monuments religieux du pays. Pureté de style, ornementation sobre mais judicieuse, beauté des autels, adaptation générale aux exigences d'une communauté, d'un hospice et d'un temple semi-public ; voilà, sans entrer dans les détails, les qualités maîtresses par lesquelles la nouvelle chapelle s'impose à l'admiration de tous.

Les Plaisirs d'été

Vacances, bains de mer, ascension des monts, plaisirs d'été, que voilà donc des choses qui, si l'on n'y prend garde, peuvent porter de mortels préjudices à l'âme ! C'est l'heure où le corps fait sentir davantage sa tyrannie et tend à se faire l'objet unique de nos préoccupations.